

## **Commission de la gestion des écosystèmes (CGE) Rapport 2021-2025**

**Présidente : Angela Andrade**

### **Introduction**

#### **Message de la Présidente**

Les actions menées par la Commission de la gestion des écosystèmes (CGE) entre 2021 et 2025 s'inscrivent dans le mandat défini par la Charte « Un seul Programme ». Ce mandat a pour objet l'élaboration et le partage d'avis d'experts pour les approches écosystémiques appliquées à la gestion et à l'utilisation des écosystèmes naturels et modifiés. Ces approches visent à préserver la biodiversité, lutter contre les impacts des changements climatiques, contribuer au bien-être humain et promouvoir le développement durable.

La CGE a orienté ses efforts vers la construction d'un avenir fondé sur des écosystèmes productifs et résilients, dans l'intérêt de l'humanité et de la nature. Pour ce faire, elle a accordé la priorité à l'adoption et à l'application des approches écosystémiques pour la gestion des paysages terrestres et marins, tout en cherchant à améliorer ou à transformer les écosystèmes en réponse aux changements planétaires.

La Commission fonctionne grâce à un réseau de plus de 2 200 bénévoles – scientifiques, experts et administrateurs – qui offre au Programme de l'UICN des avis scientifiques faisant autorité dans des domaines clés, notamment en ce qui concerne l'évaluation des risques pour les écosystèmes, les solutions fondées sur la nature, la restauration des écosystèmes, la santé et la gestion des écosystèmes, les pratiques culturelles et la gestion des écosystèmes, la gouvernance des écosystèmes, les systèmes socio-écologiques et la transformation, entre autres.

La CGE fournit également des orientations et des outils scientifiques pour aider les décideurs politiques et les autorités, du niveau local au niveau mondial, à prendre des décisions éclairées en matière de gestion et d'utilisation durable des écosystèmes.

Dans ce rapport, nous présentons les principales réalisations menées à bien au cours de cette période, illustrant la diversité des actions entreprises par la Commission pour promouvoir l'application des approches écosystémiques au service de la conservation de la biodiversité et du développement durable. Ces avancées n'auraient pas été possibles sans l'engagement et les contributions exceptionnelles de nos bénévoles et membres.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous les membres de la Commission pour leurs précieuses contributions et leur engagement constant tout au long de cette période, ainsi que le Comité directeur de la CGE, les responsables des groupes techniques et les présidents régionaux, nos collègues du Secrétariat et de l'Unité de soutien aux Commissions, qui ont joué un rôle clé en soutenant la Commission et ses membres.

J'espère que vous prendrez plaisir à lire ce rapport et qu'il vous permettra d'apprécier l'ampleur du travail accompli par la Commission au cours de cette période intersessions.

Bien sincèrement,

Angela Andrade  
Présidente de la CGE de l'UICN

### **La CGE en chiffres**

Nombre total de membres : 2 123

#### **Par genre**

Sexe féminin : 766

Non-conformité de genre : 2

Sexe masculin : 1 338

Préfère ne pas répondre : 17

#### **Par âge**

18-35 ans : 492

36-50 ans : 939

51-65 ans : 501

Plus de 65 ans : 191

### **Nos résultats en chiffres**

- Plus de 100 événements internationaux auxquels a contribué la CGE de l'UICN
- Plus de 35 webinaires promus par la CGE
- 26 ateliers organisés par la CGE
- 17 bulletins d'information publiés par la Commission
- Plus de 100 publications dans des revues scientifiques
- Plus de 15 publications de l'UICN
- Plus de 25 dialogues de la CGE
- Participation à plus de 100 événements de haut niveau

### **Comité directeur**

Le Comité directeur (CD) assure la gouvernance et guide le développement et la mise en œuvre des travaux de la CGE. Il s'efforce de faciliter la création des groupes thématiques, des groupes de spécialistes et des groupes d'études de la CGE, d'identifier et de mettre en place des opportunités de collecte de fonds, de renforcer les partenariats et d'augmenter le nombre de membres.

Sur cette période 2021-2025, le Comité directeur de la CGE s'est réuni en personne deux fois par an pour discuter des dernières avancées et priorités. Les deux premières réunions du Comité directeur se sont tenues en ligne en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Depuis 2021, le Comité directeur de la CGE a organisé six réunions dans diverses régions.

La 54<sup>e</sup> réunion du Comité directeur s'est tenue en juillet 2021 à Kigali, au Rwanda, en parallèle du Congrès des aires protégées d'Afrique (APAC). La réunion a rassemblé des membres du Comité directeur, ainsi que plusieurs membres basés en Afrique et des collègues de l'UICN Afrique ; ceux-ci ont fait part de leur expérience sur les approches écosystémiques mises en place en Afrique et leur implication dans la région. Les membres ont également présenté des sessions lors de l'APAC, dont une table ronde sur la Liste rouge des écosystèmes et une session de formation sur les approches écosystémiques.

En mars 2023, la CGE a organisé la 55<sup>e</sup> réunion de son Comité directeur à Thrissur, dans l'État du Kerala, en Inde. En sus de ses trois journées de réunions, la Commission a tenu un atelier intitulé « Asia Consultative Seminar on Ecosystems, RLE and Nature-based Solutions » (Séminaire consultatif d'Asie sur les écosystèmes, la Liste rouge des écosystèmes et les solutions fondées sur la nature), en collaboration avec l'Institut de recherche forestière du Kerala. Cet atelier fut l'occasion pour la CGE de présenter les travaux qu'elle mène dans la région, et pour le réseau des jeunes professionnels d'Asie de partager des études de cas issues de la région. Il a également permis la création d'un espace de mise en réseau et de collaborations potentielles pour atteindre les objectifs de la CGE.

En septembre 2023, la 56<sup>e</sup> réunion du Comité directeur s'est tenue à Sydney, en Australie. Y ont participé des membres de la CGE, plusieurs responsables de groupes, des Présidents régionaux, des membres du personnel du Secrétariat de l'UICN, ainsi que des membres d'organisations

australienne. Dans le cadre de cette réunion, l'équipe a été invitée à visiter l'Institut des sciences de la mer de Sydney, où elle a pu découvrir les installations, les laboratoires et les projets en préparation à l'Institut. Il s'agissait notamment d'études de cas sur les solutions fondées sur la nature (SfN), d'initiatives de restauration des herbiers marins et de conservation des hippocampes, de plusieurs projets visant à impliquer le grand public, ainsi que de projets de science citoyenne visant à lutter contre les effets de la dégradation côtière et marine et à atténuer les impacts des industries et projets en développement dans le pays.

En avril 2024, la 57<sup>e</sup> réunion du Comité directeur s'est tenue au siège de l'UICN à Gland, en Suisse. Les progrès se sont principalement concentrés sur la mise en œuvre de la Liste rouge des écosystèmes, de la Typologie mondiale des écosystèmes et des solutions fondées sur la nature. Cette réunion de trois jours fut une excellente occasion pour plusieurs responsables de groupes et Présidents régionaux d'échanger avec le personnel du Secrétariat de l'UICN, qui a pu s'informer auprès de l'équipe de la CGE de l'état d'avancement des Résolutions adoptées lors du Congrès de Marseille, des publications, des stratégies en matière de politiques et de savoir, et de la planification du Congrès mondial de la nature 2025.

En octobre, la CGE a organisé la 58<sup>e</sup> réunion de son Comité directeur au siège de l'Institut colombien de recherche marine et côtière (INVEMAR), à Santa Marta, en Colombie. Lors de cette réunion, les membres ont eu l'occasion de visiter le siège d'INVEMAR et de s'informer sur les projets de conservation marine en cours en Colombie. L'équipe a également eu l'occasion de visiter la réserve autochtone de Katanzama Arhuaco, où l'Institut a lancé une initiative de restauration mariant science et savoir traditionnel, ainsi que le parc national de Tayrona, une zone emblématique de la côte colombienne où INVEMAR a développé ses travaux sur le terrain.

La 59<sup>e</sup> et dernière réunion du Comité directeur de cette période s'est tenue à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Ce fut l'occasion de découvrir les initiatives de conservation menées en collaboration avec les communautés locales. Lors d'une session productive, les membres de Nouvelle-Zélande et des îles du Pacifique, le personnel du Secrétariat de l'UICN et du gouvernement néo-zélandais, et les membres du Bureau régional pour l'Océanie ont discuté des projets et des priorités de la région, ainsi que des collaborations potentielles avec la CGE.

### **Événements politiques de haut niveau**

Au cours de cette période, la Commission s'est faite de plus en plus présente sur la scène internationale de haut niveau, participant notamment à des conventions multilatérales, à de grands congrès, à des Forums régionaux de la conservation de l'UICN, ainsi qu'aux instances clés de décision. Cette participation a mis en avant la valeur de nos principaux produits de connaissance, dont la *Liste rouge des écosystèmes*, la *Typologie mondiale des écosystèmes*, le *Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature™* version 1.0, les *Normes de pratique pour guider la restauration des écosystèmes : Une contribution à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes*, ainsi que d'autres produits de connaissance pertinents. Nos travaux ont mis en lumière les synergies entre changements climatiques, biodiversité et dégradation des sols, ainsi que les liens qui existent avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNUCLD) en matière d'approches écosystémiques.

La CGE a notamment participé de manière soutenue aux Conférences sur les changements climatiques (les COP26, COP27, COP28 et COP29 de la CCNUCC, qui se sont tenues à Glasgow, Sharm El Sheikh, Dubaï et Bakou respectivement). Ces réunions ont offert des plateformes essentielles pour promouvoir les solutions fondées sur la nature (SfN) et le Standard mondial de l'UICN pour les SfN™ grâce aux tables rondes de haut niveau, ainsi que pour présenter les applications dans de nombreux domaines – implication du secteur privé, adaptation et atténuation fondées sur les écosystèmes, marchés du carbone et santé humaine, entre autres. Plusieurs notes techniques sont également venues étayer les notes d'information de l'UICN au cours de ces événements, et un certain nombre de sessions importantes sur les SfN ont été présentées lors de discussions de haut niveau, notamment lors des COP27, COP28 et COP29 sur les changements climatiques et des COP15 et COP16 de la CDB, où des événements tels que « Nature-based Solutions to Achieve Net-Zero Targets: From Supply Chains to Carbon Markets » (Les solutions fondées sur la nature pour atteindre les objectifs de zéro émission nette : des chaînes d'approvisionnement aux marchés du carbone) ont offert aux spécialistes, au pavillon de l'UICN, un

espace pour discuter de la manière dont le Standard mondial pour les SfN permettrait d'améliorer les approches et la comptabilisation des marchés du carbone. Une table ronde a en outre été organisée sur les approches écosystémiques et le rôle que peuvent jouer les solutions fondées sur la nature pour résoudre la crise mondiale des écosystèmes ; un débat a également été mené sur le thème « Les solutions fondées sur la nature au service de la santé » en collaboration avec le WWF, mettant l'accent sur l'approche « Une seule santé ».

La CGE a également joué un rôle important lors des COP15 et COP16 de la CDB, qui se sont tenues respectivement à Montréal et à Cali, la Liste rouge des écosystèmes ayant été incluse comme indicateur phare pour l'objectif A du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Associée à la Typologie mondiale des écosystèmes, ces outils servent désormais d'indicateurs essentiels pour évaluer l'état et les tendances des écosystèmes à l'échelle mondiale. La Typologie mondiale des écosystèmes propose une classification standardisée des écosystèmes qui se base sur des critères fonctionnels, permettant ainsi une analyse solide et cohérente. Elle a également été reconnue comme référence mondiale pour la cartographie et la classification des écosystèmes, car elle offre des informations vitales sur leur étendue, leur état et les risques auxquels ils sont exposés – autant d'éléments essentiels lorsqu'il s'agit d'identifier les zones prioritaires en matière de conservation et de gestion des écosystèmes.

D'autre part, la CGE a participé à des événements internationaux complémentaires aux côtés du Secrétariat de l'UICN, soulignant le rôle des SfN dans la réalisation des objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et des Objectifs de développement durable (ODD). De sa contribution à la sixième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-6), pour laquelle la Commission a préparé un document expliquant la manière dont les SfN peuvent servir de cadre à la mise en œuvre de la résolution 5/5 de l'UNEA, au processus de révision du *Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature™*, la CGE a renforcé son leadership en matière d'élaboration de politiques et de pratiques relatives aux SfN à l'échelle mondiale. En 2024 et 2025, la CGE a participé aux Forums régionaux de la conservation (FRC) de l'UICN, au cours desquels les membres ont présenté les principales réalisations des différentes régions, échangé avec des experts politiques et universitaires et favorisé de potentielles collaborations avec la Commission dans les régions. Au cours de ces Forums, les membres ont notamment dispensé de nombreuses formations sur la Liste rouge des écosystèmes (FRC Amérique du Sud et FRC Asie de l'Ouest) et l'Index de nature urbaine (FRC Asie) et animé des sessions sur les travaux du réseau des jeunes professionnels de la CGE (FRC Amérique centrale).

La restauration des écosystèmes – un domaine prioritaire pour la CGE – fait l'objet d'une reconnaissance croissante au sein de ces processus mondiaux et il s'agit là d'une de nos réalisations les plus significatives. La restauration est au cœur des SfN et sert de pont entre les actions des trois Conventions de Rio (CCNUCC, CDB et CNUCLD). En collaboration avec la Society for Ecological Restoration (SER) et la FAO, la CGE a contribué à l'élaboration des *Normes de pratique pour guider la restauration des écosystèmes*, un guide complet qui couvre tous les stades des initiatives de restauration. Ces normes peuvent être appliquées à divers écosystèmes et types de projets, qu'il s'agisse d'efforts communautaires ou de programmes nationaux à grande échelle. Cette contribution s'inscrit dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, la CGE s'étant activement impliquée en tant que membre des Groupes de travail sur la science et les meilleures pratiques et ayant joué un rôle actif dans les forums pré-conférence des Conférences de la SER, telles que celle de Darwin en 2023.

De même, plusieurs membres de la CGE ont participé de manière soutenue à l'élaboration des produits de l'IPBES, notamment ceux présentés lors de l'IPBES-11 : le *Rapport Nexus* sur les liens entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé, et le *Rapport sur les changements transformateurs : évaluation des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité, les déterminants des changements transformateurs et les options pour réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité*. Tout au long de l'année 2025, la CGE a bénéficié d'une forte visibilité au sein de divers forums internationaux, notamment lors de grands congrès tels que le Congrès international de biologie de la conservation, la Conférence internationale de haut niveau des Nations Unies sur la préservation des glaciers au Tadjikistan, la 15<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides (COP15), la Conférence de la Society of Ecological Restoration, et de plusieurs autres événements internationaux de haut niveau, y compris d'événements techniques ambitieux de haut niveau à l'échelle régionale et nationale.

## **Principales réalisations**

### **Évaluation des risques pour les écosystèmes**

L'évaluation des risques pour les écosystèmes étant l'un des domaines de travail prioritaires de la CGE, la Liste rouge des écosystèmes (LRE) s'est imposée comme l'initiative phare de la Commission pour évaluer et classer l'état des écosystèmes mondiaux et leurs risques d'effondrement, en soutenant les évaluations nationales et régionales, et pour continuer à développer une Typologie mondiale des écosystèmes, afin de faciliter la communication et la compréhension de l'état des écosystèmes. La Liste rouge des écosystèmes de l'UICN est devenue le principal outil mondial permettant de comprendre la dynamique et les processus des écosystèmes, d'identifier les écosystèmes en bonne santé et ceux qui risquent de s'effondrer, de trouver des moyens d'atténuer ou d'éliminer les menaces qui pèsent sur eux, et de faire le suivi des impacts des mesures de conservation afin d'identifier les approches les plus efficaces et les plus efficaces.

En 2024, après plusieurs années de travail, la Commission a publié la dernière version des lignes directrices pour l'application des catégories et critères de la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN (*Guidelines for the application of the IUCN Red List of Ecosystems Categories and Criteria: version 2.0*). Cette mise à jour permet la réalisation d'un grand nombre d'évaluations locales, nationales et mondiales dans le monde entier, dont la première évaluation LRE mondiale pour les glaciers tropicaux, les écosystèmes de récifs coralliens et les mangroves de la LRE. La Liste rouge des écosystèmes s'est rapidement développée au cours des cinq dernières années, les évaluations couvrant aujourd'hui plus de 60 pays et régions, dont l'Italie et Abou Dhabi, et plus de 5 000 biomes, dont les récifs coralliens, les écosystèmes de récifs d'huîtres en Europe, les prairies et savanes tempérées d'Amérique du Nord, la forêt pluviale tempérée intérieure de Colombie-Britannique, les forêts pluviales tempérées du Mexique, ou encore le bassin du Congo en Afrique centrale. Adoptée comme indicateur phare pour l'objectif A et la cible 1 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, elle soutient également les cibles 2, 3 et 7.

Plus de 20 rapports de recherche ont été produits, ainsi qu'un certain nombre de documents clés, de formations et d'ateliers dans le monde entier, aidant ainsi le groupe spécial d'experts techniques des Nations Unies sur les indicateurs à rendre opérationnel le cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

Le site Web de la Typologie mondiale des écosystèmes a été lancé en 2020 : c'est aujourd'hui un outil fondamental qui permet de catégoriser les écosystèmes mondiaux, aidant ainsi les décideurs politiques à identifier les écosystèmes les plus critiques pour la conservation de la biodiversité, la recherche, la durabilité, la gestion et le bien-être humain. Il est aujourd'hui disponible dans deux des langues officielles de l'UICN, la troisième devant être ajoutée au cours de l'année 2025. La Commission a également fait preuve d'un leadership important dans l'élaboration de l'Atlas mondial des écosystèmes, un partenariat international dirigé par le Groupe pour l'observation de la Terre (GEO) qui vise à cartographier les écosystèmes de la planète. La Commission de statistique des Nations Unies a recommandé que la Typologie soit prise en compte dans la famille des classifications statistiques des Nations Unies, ainsi que dans les rapports nationaux de la CDB sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Au début de l'année 2025, la première réunion du partenariat de la Liste rouge des écosystèmes (LRE) s'est tenue à Bangkok et a permis d'identifier les priorités clés pour les années à venir. Des évaluations mondiales des récifs coralliens, des écosystèmes glaciaires et des zones humides doivent notamment être réalisées. Les pays participants ont par ailleurs convenu d'un plan de travail commun pour accélérer les évaluations des risques encourus par les écosystèmes et renforcer la coopération régionale.

### **Solutions fondées sur la nature**

Les solutions fondées sur la nature (SfN), définies par l'UICN en 2016, sont « des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité. » Depuis lors, la CGE dirige les travaux de l'UICN sur les SfN en développant et en améliorant la base de connaissances sur ces dernières, tout en aidant à intensifier et à mieux intégrer les SfN dans la planification et la politique à différents niveaux et dans diverses régions. Au cours des cinq dernières années, la CGE s'est concentrée sur la mise au point d'outils pratiques qui seront mis en œuvre sur le terrain, sur la promotion des bonnes pratiques en

matière de SfN ainsi que sur la sensibilisation, tout en soutenant le développement du Standard mondial pour les SfN – afin de relever les enjeux de société à l'échelle mondiale – et en appuyant activement le Comité international du Standard. Un livre intitulé *Applying the IUCN Global Standard for Nature-based Solutions™* (Application de la Standard mondiale de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature), qui présente 21 études de cas convaincantes sur les SfN du monde entier, a également été publié en 2025. Ces études de cas illustrent la manière dont les communautés, les autorités et les organisations ont réussi à mettre en œuvre les SfN pour relever des enjeux de société spécifiques tout en assurant des avantages connexes pour la conservation de la biodiversité et le bien-être humain. Cette analyse démontre la polyvalence et le potentiel transformateur des SfN dans divers contextes sociaux, écologiques et géographiques à travers le monde.

La CGE a contribué de manière significative à la réalisation de ces objectifs grâce à des actions scientifiques et politiques. Plusieurs publications, telles que *Examining ecosystem governance in rural and urban linkages* (Examen de la gouvernance des écosystèmes dans les liens entre zones rurales et urbaines), et de nombreux articles scientifiques ont été publiés dans des revues et magazines scientifiques ces dernières années. Le *Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature™* (1<sup>re</sup> édition) a également été traduit en 11 langues, et plusieurs vidéos ont été produites pour encourager une meilleure compréhension de l'utilisation et de l'importance des SfN, tant au niveau local que mondial. La CGE a également joué un rôle essentiel dans l'élaboration des cadres politiques avec *Proposing the IUCN Global Standard for Nature-based Solutions as the main operational framework to implement UNEA Resolutions 5/5 on NbS for Supporting Sustainable Development* (Proposer le Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature comme cadre opérationnel principal pour la mise en œuvre de la résolution 5/5 de l'UNEA sur les SfN pour soutenir le développement durable), présenté lors de l'UNEA-6. Outre les travaux de recherche, d'importants efforts de renforcement des capacités ont été déployés, avec notamment des formations dispensées par l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les SfN – en français et en portugais – ainsi que sur le Standard mondial pour les SfN au Centre international de formation de l'OIT. On a également vu une forte participation à plusieurs conférences et événements internationaux ainsi qu'à un certain nombre de webinaires en ligne, notamment à deux dialogues de la CGE sur l'agroécologie et les solutions fondées sur la nature dans les réserves de biosphère en Espagne, en Équateur, au Brésil et en Norvège, en collaboration avec le programme MAB de l'UNESCO.

### **Restauration des écosystèmes**

Ces dernières décennies, il est apparu de plus en plus clairement que nous ne pourrions pas préserver la diversité biologique de la Terre par la seule protection des zones essentielles. Dans certains cas, la restauration des écosystèmes devrait faire partie intégrante des programmes de conservation et de développement durable, afin de veiller à la pérennité des moyens d'existence des personnes qui dépendent de ces écosystèmes dégradés. La CGE a soutenu ces efforts, notamment en ce qui concerne la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies, ainsi que des objectifs de restauration avancés dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (grâce aux contributions des Groupes de travail sur la science et les meilleures pratiques), y compris par la CDB, d'autres conventions des Nations Unies et le Défi de Bonn. En facilitant la communication, le renforcement des capacités et le partage des connaissances et en offrant conseils et soutien technique en matière de conception, de mise en œuvre et de suivi des projets et des politiques de restauration, la Commission a permis à la restauration des écosystèmes de prendre une place plus importante dans les agendas mondiaux ces dernières années.

Dans le cadre de ces efforts, l'une des réalisations les plus importantes de la dernière période concerne la publication des *Principes pour la restauration des écosystèmes pour guider la Décennie des Nations Unies 2021-2030*, en 2021, et des *Normes de pratique pour guider la restauration des écosystèmes – Une contribution à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030*, une collaboration entre la CGE, la SER et la FAO. Définissant une vision commune et un vocabulaire partagé pour la restauration des écosystèmes, ces documents sont utilisés par la Décennie des Nations Unies pour promouvoir une restauration basée sur des normes et pour évaluer la qualité des projets de restauration, en particulier dans le contexte des nominations des programmes phares de la Décennie des Nations Unies. Les principes et les normes de la Décennie des Nations Unies ont également apporté une expertise technique au Secrétariat de l'UICN et aux programmes de la Commission, notamment grâce à la participation à des groupes consultatifs pour l'Initiative de restauration, le Groupe de travail sur le Statut vert des écosystèmes et le Groupe

thématique sur le réensauvagement. Ces principes et normes ont été promus lors de grands événements internationaux, dont la COP16 de la CDB et la COP16 de la CNUCLD, le Congrès forestier mondial 2022 de la FAO, la réunion annuelle 2025 de l'initiative 20x20, le 4<sup>e</sup> Forum mondial sur la restauration des écosystèmes, et le VI<sup>e</sup> Congrès ibéro-américain et caribéen sur la restauration écologique en Colombie. La Commission a également participé au 5<sup>e</sup> Forum mondial sur la restauration des écosystèmes, où elle a organisé un événement sur les approches culturelles et sociales d'évaluation des impacts de la restauration, en collaboration avec la Society for Ecological Restoration. Le Forum a été inauguré lors d'un événement parallèle en marge de la 10<sup>e</sup> Conférence mondiale sur la restauration écologique de la Society for Ecological Restoration, à Darwin, en Australie, en 2023.

En 2025, lors de la conférence de la Society for Ecological Restoration à Denver, les membres ont participé à la « Journée de la restauration » de la Décennie des Nations Unies, ont lancé une version bêta de l'outil d'aide à la décision des Normes de pratiques et ont organisé un événement en marge du Forum mondial sur la restauration des paysages.

La Commission a en outre organisé une série de plus de 30 webinaires sur la restauration, ceux-ci ayant été visionnés plus de 3 000 fois.

### **Pratiques culturelles et gestion des écosystèmes**

La gestion moderne des écosystèmes s'est souvent appuyée sur une approche scientifique, ce qui a fréquemment donné lieu à des conflits entre culture et conservation. Cependant, plus récemment, le constat s'est imposé qu'une gestion efficace des écosystèmes ne pouvait être atteinte qu'à travers une meilleure compréhension et intégration des relations entre les communautés et la nature. En réalité, dans la plupart des sociétés, la vision et la gestion des écosystèmes sont vues à travers un prisme façonné par des croyances culturelles anciennes qui ont permis à ces sociétés de perdurer parfois pendant des millénaires. L'enjeu pour la gestion des écosystèmes réside dans le fait que, dans un environnement mondial en constante évolution, certaines de ces pratiques ancestrales peuvent entraîner une dégradation de l'écosystème, tandis que d'autres peuvent jouer un rôle crucial en encourageant la conservation de la biodiversité et en aidant les sociétés à faire face aux effets des changements climatiques. En outre, « les cadres culturels de sens orientent la manière dont les sociétés interprètent les changements climatiques et définissent le contexte historique et socioculturel dans lequel ses effets sont vécus et les réponses formulées. » Ces dernières années, la CGE a soutenu ces efforts en produisant la première édition du *Routledge Handbook of Cultural Ecosystem Services* (Manuel Routledge des services écosystémiques culturels). Cette publication représente une avancée notable pour la compréhension des valeurs culturelles dans le contexte de la conservation de la biodiversité. Par ailleurs, la participation au colloque scientifique inaugural de l'UICN, intitulé « IUCN standards for measuring biodiversity and conservation for sustainable development » (Normes de l'UICN pour mesurer la biodiversité et la conservation aux fins du développement durable), a permis d'apporter des orientations quant à la manière d'intégrer les perspectives culturelles dans la mesure de la conservation de la biodiversité.

### **Politiques et pratiques en matière de changements climatiques et de biodiversité**

Ces quatre dernières années, la CGE a eu à cœur de mettre davantage l'accent sur les liens entre changements climatiques et biodiversité, en s'appuyant sur des bases scientifiques, en apportant des connaissances et des conseils d'experts dans des domaines essentiels et en définissant des programmes de recherche innovants à plusieurs échelles, afin de répondre rapidement aux défis environnementaux, économiques, sociaux et politiques d'aujourd'hui. La CGE s'est en outre attachée à identifier les meilleures pratiques en matière d'intégration des SfN dans les politiques et les pratiques, en portant une attention particulière à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets sur divers systèmes socio-écologiques. La Commission a également joué un rôle vital en formulant des recommandations sur les documents directifs proposés par d'importantes conventions internationales telles que la CCNUCC, la CDB et l'IPBES. Cet engagement s'explique par l'inquiétude grandissante suscitée par les pratiques de grandes entreprises, qui poussent les communautés autochtones à renoncer à leurs terres contre une compensation insuffisante, avec pour conséquence des pratiques non durables sur le long terme.

Au cours de la dernière période, le groupe a contribué de manière significative aux avancées de la recherche et à l'intégration des politiques sur les changements climatiques et la biodiversité, notamment par le biais de plusieurs publications et notes techniques, ainsi que par une forte

participation aux principaux forums de haut niveau. La publication en 2024 de l'ouvrage *Climate Mitigation and Biodiversity Conservation* (Atténuation des changements climatiques et conservation de la biodiversité) a marqué une autre étape importante, offrant une vue d'ensemble des initiatives d'atténuation des changements climatiques dans divers contextes, de leurs effets sur la biodiversité, ainsi que des contributions potentielles des écosystèmes naturels aux SfN pour la réduction des émissions de carbone.

La CGE a produit d'autres publications sur ce sujet, dont *Supporting climate change adaptation of social-ecological systems at risk of collapse through the use of Nature-based Solutions* (Favoriser l'adaptation aux changements climatiques des systèmes socio-écologiques menacés d'effondrement grâce aux solutions fondées sur la nature) et *Des solutions fondées sur la nature pour les objectifs climatiques des entreprises*.

### **Santé humaine**

La santé humaine est intimement liée à la biodiversité et à la santé de nos écosystèmes. Il s'agit là d'un exemple frappant de la prise en compte de la biodiversité et des écosystèmes en vue de promouvoir leur valeur au sens large. L'activité humaine transforme pourtant rapidement la plupart des systèmes naturels de notre planète. La CGE s'efforce donc d'explorer les relations entre la santé des êtres humains, celle des écosystèmes, le bien-être et la biodiversité, dans leurs formes les plus complexes.

C'est dans cette optique, et en réponse à la nécessité de communiquer sur les implications de la relation qui existe entre nature et santé humaine, que cette période a vu la préparation et le lancement de plusieurs produits. Un jeu pédagogique, mettant en valeur l'importance de la forêt amazonienne pour la santé humaine, a été créé afin de sensibiliser le public à son rôle essentiel pour la santé des écosystèmes. De même, trois vidéos marquantes (traduites en 10 langues) sur le lien entre la dégradation de l'environnement et la santé humaine, ainsi qu'une série de webinaires sur la nature et la santé mentale, ont contribué à sensibiliser davantage aux enjeux écologiques urgents. La CGE a également entrepris d'élaborer un indicateur de santé humaine, en vue de son intégration potentielle dans la Liste rouge des écosystèmes. La santé humaine a également été mise en avant lors de grands événements internationaux tels que la COP16 de la CDB, un événement parallèle organisé en collaboration avec le WWF ayant souligné le rôle essentiel des SfN pour la santé comme pour l'action climatique. Ces réalisations collectives soulignent la nécessité d'intégrer les considérations relatives à la santé humaine dans la gestion des écosystèmes et les politiques de conservation.

### **Gouvernance des écosystèmes**

La gouvernance des écosystèmes de notre planète doit être équitable pour que l'on puisse relever les enjeux de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal de la CDB. Afin d'atteindre ces objectifs, la CGE a cherché à élaborer des principes de gouvernance des écosystèmes qui renforcent la résilience et le changement transformationnel des systèmes socio-écologiques, à définir les bonnes pratiques par le biais d'études de cas qui peuvent fournir conseils et orientations aux décideurs politiques et aux organismes d'exécution sur la manière de parvenir à une gouvernance équitable des systèmes socio-écologiques, et à formuler des orientations sur les exigences en matière de gouvernance pour pouvoir utiliser durablement les contributions de la nature nécessaires aux besoins de l'humanité. Ces orientations ont été illustrées dans une publication récente, intitulée *Examining ecosystem governance in rural and urban linkages* (Examen de la gouvernance des écosystèmes dans les liens entre zones rurales et urbaines), consacrée à des études de cas sur la gouvernance des écosystèmes, ainsi que dans une série de webinaires sur ce même thème, avec des sessions dédiées aux études de cas, un examen des principes de gouvernance des écosystèmes de l'UICN, ainsi que des exemples de tendances locales en matière de gouvernance des écosystèmes. Un bulletin d'information officiel a également été publié en 2024 pour présenter les événements récents ainsi que les dernières publications et actualités en lien avec la gouvernance des écosystèmes.

### **Réensauvagement**

Le concept de réensauvagement est relativement récent et, s'il présente un fort potentiel pour donner un nouvel élan à la conservation, il fait actuellement l'objet de définitions et d'approches diverses.

C'est pourquoi la CGE travaille à l'élaboration d'un cadre conceptuel et méthodologique sur le réensauvagement, en lien avec d'autres concepts de gestion des écosystèmes, parmi lesquels les pratiques culturelles, les SfN, l'adaptation fondée sur les écosystèmes, la gouvernance des écosystèmes, la résilience des écosystèmes et la gestion des aires protégées. Cherchant à synthétiser et à rationaliser la théorie et la pratique du réensauvagement grâce au partage d'expériences au sein de la communauté au sens large (et croissante) du réensauvagement, la CGE s'est efforcée de mettre au point une approche plus unifiée et plus cohérente du réensauvagement, qui soit à la fois fondée sur la science et axée sur la communauté, en explorant la restauration écologique par une approche basée sur le continuum de la naturalité, afin que ce réensauvagement soit de plus en plus « guidé par la nature », avec des écosystèmes autosuffisants et une intervention humaine minimale. Cette approche transcende une vision strictement axée sur la biodiversité des écosystèmes et reconnaît plutôt la nature dynamique des processus trophiques qui s'expriment sur tous les continents.

Entre 2021 et 2025, les *Guiding Principles for Rewilding* (Principes directeurs du réensauvagement) et le *Rewilding Routledge Handbook* (Manuel Routledge du réensauvagement) ont été publiés, marquant des étapes importantes dans le positionnement du réensauvagement dans les scénarios locaux et mondiaux. De même, les *Rewilding Guidelines* (Lignes directrices du réensauvagement, publiées en 2025) s'avèrent un outil important pour les professionnels et les décideurs dans ce domaine.

En 2024, un atelier a été organisé lors de la conférence de l'International Association for Society & Natural Resources à Cairns, en Australie, tout comme d'autres ateliers en 2025. Une série de webinaires sur le réensauvagement a été lancée, avec une session sur le thème « Framing the Wild and Rewilding » (Définir l'état sauvage et le réensauvagement) et un webinaire sur le thème « Free Evolution » (L'évolution libre) organisé en collaboration avec le Comité français de l'UICN.

De récentes publications sur le réensauvagement ont mis en avant la nécessité d'un changement en profondeur de sa philosophie, qui devrait passer d'un modèle traditionnel de restauration, dirigé par les êtres humains, à une approche guidée par la nature et facilitée par les êtres humains. Ce paradigme souligne l'importance d'accorder aux écosystèmes l'autonomie nécessaire pour s'autoréguler, l'intervention humaine servant à faciliter plutôt qu'à diriger les processus écologiques. Un thème central de ces travaux concerne l'équilibre subtil entre l'autonomie écologique et la nécessaire implication des êtres humains. Si le réensauvagement a pour ambition de réduire le contrôle humain, il reconnaît que les interventions initiales – telles que la réintroduction d'espèces ou la modification de l'habitat – peuvent être essentielles pour mettre les écosystèmes sur la voie de l'autosuffisance. Cette approche est résumée dans le concept d'un réensauvagement « guidé par la nature, facilité par les êtres humains », qui la distingue de la restauration écologique traditionnelle. Le réensauvagement n'est pas une solution universelle : son succès repose sur l'adaptation des pratiques aux conditions écologiques, culturelles et socio-économiques locales. Cette perspective se reflète dans l'élaboration d'un cadre de théorie du changement, qui sert de guide aux praticiens pour concevoir des initiatives de réensauvagement adaptatives et ancrées dans les réalités locales.

### **Réduction écosystémique des risques de catastrophe**

Lorsqu'ils sont bien gérés, les écosystèmes – tels que les zones humides, les forêts et les systèmes côtiers – agissent comme des infrastructures naturelles, limitant l'exposition physique à de nombreux risques et renforçant la résilience socio-économique des populations et des communautés en subvenant aux moyens d'existence locaux et en fournissant des ressources naturelles essentielles telles que la nourriture, l'eau et les matériaux de construction. La gestion des écosystèmes offre non seulement la possibilité de renforcer les infrastructures naturelles et la résilience humaine face aux risques et à leurs impacts, mais elle offre également toute une série d'avantages sociaux, économiques et environnementaux à de multiples parties prenantes, qui contribuent à réduire les risques à leur tour.

Pour gérer et atténuer les risques, la Commission a activement cherché des moyens d'intégrer cette question dans les scénarios politiques et décisionnels, en participant par exemple au 5<sup>e</sup> atelier scientifique et politique intitulé « Nature as a connector between disaster risk reduction, climate, land and biodiversity » (La nature comme lien entre la réduction des risques de catastrophes, le climat, les terres et la biodiversité), organisé à Bonn, en Allemagne, par le Partenariat pour l'environnement et la réduction des risques de catastrophes. Sur le plan académique, des contributions ont permis la

production d'un numéro spécial de la revue *Nature-Based Solutions*, qui a donné lieu à la publication de six manuscrits, d'autres étant en cours de révision. Des contributions ont également permis de faire le lien entre la réduction écosystémique des risques de catastrophe et les efforts de restauration des terres déployés dans le cadre de l'Initiative foncière mondiale du G20. Des membres ont également coécrit un rapport important intitulé *Nature-based solutions for comprehensive disaster and climate risk management: Toolkit for integrated planning and implementation of disaster risk reduction and climate change adaptation* (Solutions fondées sur la nature pour une gestion globale des catastrophes et des risques climatiques : une boîte à outils pour la planification et la mise en œuvre intégrées de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques), publié en avril 2024 en collaboration avec l'UNDRR et l'ONU. Des contributions ont également été apportées à la note d'orientation du PERRC intitulée *Ecosystem-based approaches for integrating disaster risk reduction, climate, land and biodiversity goals* (Approches écosystémiques pour l'intégration des objectifs en matière de réduction des risques de catastrophe, de climat, de terre et de biodiversité), qui a été diffusée lors de grandes conférences internationales, dont la COP16 de la CDB, la COP29 de la CCNUCC et la COP16 de la CNULD, et qui continue d'être diffusée.

### **Atténuation des impacts et compensation écologique**

Les impacts du développement moderne sur les écosystèmes posent un risque substantiel pour la biodiversité et les services écosystémiques qui lui sont associés – un risque qui ne cesse de croître. Un grand nombre d'autorités et d'entreprises, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, imposent de plus en plus de protocoles pour assurer la gestion de ces risques, encadrés par le concept unificateur de la hiérarchie des mesures d'atténuation. Pourtant, malgré l'existence d'orientations sur les meilleures pratiques, les difficultés rencontrées et la mise en œuvre imparfaite de la hiérarchie des mesures d'atténuation font que cette approche reste souvent insuffisante et néglige fréquemment les populations locales et les valeurs culturelles. En outre, même les meilleures pratiques de compensation ont tendance à entraîner une baisse de la biodiversité, car de nombreuses politiques permettent de compenser les pertes résiduelles d'un projet en protégeant une biodiversité déjà existante. Dès lors, les approches de compensation écologique, telles que les mesures de compensation (*offsetting*), restent controversées et leur lien avec les objectifs nationaux ou mondiaux en matière de biodiversité reste mal défini.

Ainsi, d'importantes contributions à l'atténuation des impacts sont prises en compte en inscrivant ces approches positives pour la nature et les meilleures pratiques de compensation écologique dans l'agenda mondial. Parmi les exemples, citons la parution en 2023 de l'ouvrage *Le positif pour la nature pour les entreprises*, traduit en espagnol, en français, en japonais et en chinois, ce qui a largement amélioré son accessibilité et son utilité à l'échelle mondiale et lui a permis de devenir une ressource essentielle pour définir les principes clés de l'action des entreprises pour la biodiversité. Un article très diffusé paru dans *The Conversation* remettait en question les interprétations superficielles de l'expression « positif pour la nature », tandis qu'un article paru dans *Nature Ecology & Evolution* soulignait l'importance d'une mise en œuvre correcte de la hiérarchie des mesures d'atténuation. Une série de webinaires, couvrant des thèmes comme l'analyse spatiale aux fins de la planification des mesures d'atténuation ou encore les perspectives des banques d'habitat en Amérique du Sud, a également été lancée au cours de cette période. Par ailleurs, plusieurs conférences de premier plan ont été marquées par une forte participation, notamment le Congrès international de biologie de la conservation et la conférence de l'Association internationale pour l'évaluation d'impacts, avec des contributions à la rédaction d'une motion destinée au Congrès mondial de la nature 2025 qui demande la mobilisation d'actions positives pour la nature à forte intégrité alignées sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Ces réalisations témoignent d'un leadership fort lorsqu'il s'agit de traduire les principes de la hiérarchie des mesures d'atténuation en recommandations pratiques, tout en luttant contre l'écoblanchiment et en encourageant les approches fondées sur la science pour obtenir des résultats positifs pour la nature.

### **Utilisation durable et gestion des écosystèmes**

L'utilisation durable et la gestion des écosystèmes impliquent de trouver un équilibre entre les besoins des êtres humains et la santé et la résilience des écosystèmes, ceci afin d'assurer la pérennité à long terme aussi bien de l'humanité que de la nature. Cette approche souligne à quel point il importe de comprendre et de gérer les écosystèmes dans leur globalité, en tenant compte de toutes leurs composantes interdépendantes et des services qu'ils procurent. La Commission s'est attachée à identifier la manière dont l'utilisation durable des ressources naturelles renouvelables peut contribuer à la gestion et à la restauration des écosystèmes, tout en identifiant et en documentant le rôle que

joue la gestion des écosystèmes dans le maintien de l'utilisation durable de ces ressources, et en facilitant, enfin, la recherche et le partage des connaissances sur la manière dont cette utilisation durable peut favoriser une meilleure résilience des écosystèmes.

Des résultats concrets en matière de conservation liés à l'utilisation durable ont été mis en avant et discutés lors de la Conférence du Cap en juin 2023, au cours de laquelle il a été établi que l'écosystème Renosterveld et son espèce phare, le busard maure (*Circus maurus*), étaient des priorités de conservation. Cela a donné lieu à une collaboration avec le MdE Rapaces de la CMS et à la réalisation de travaux sur un Plan d'action pour la conservation d'une seule espèce. Ces résultats ont également été abordés lors de la Conférence d'Oxford sur les conflits entre l'homme et les espèces sauvages en 2023, et de la Conférence conjointe IAF/SUME à Abou Dhabi (septembre 2023) sur les stratégies de conservation des rapaces. Des outils techniques ont également été mis au point, tel que le portail multilingue sakernet.org, qui est devenu un réseau noyau-satellites pour les enquêtes sur la conservation et l'utilisation du faucon sacré dans les États de l'aire de répartition. Sur le plan des actions politiques, les partenariats européens ont été consolidés par la participation au projet « Horizon ProCoast » du groupe européen de spécialistes de l'utilisation durable (ESUG) sur la transition socio-environnementale pour les communautés, en lien avec le réseau mondial naturalliance.org du groupe thématique SUME, ainsi que par le soutien à la législation européenne sur la restauration de la nature, en collaboration avec l'IAF via perdixnet.org. À l'échelle internationale, la Commission a contribué à la publication des orientations de la CITES sur les avis de commerce non préjudiciable visant les espèces migratrices, participé à une conférence lors du salon saoudien sur la fauconnerie et contribué aux évaluations de l'IPBES sur l'utilisation durable (2022), le changement transformationnel (2024) et les liens entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation, la santé et le climat (2024).

### **Services écosystémiques**

La Commission a continué à faire de grands progrès en matière d'intégration des services écosystémiques dans les cadres d'adaptation aux changements climatiques et de capital naturel. Le projet « Ecosystem-Based Adaptation to Climate Change for Indigenous Women's Groups in coastal Indonesia and Australia » (Adaptation écosystémique aux changements climatiques pour les groupes de femmes autochtones des régions côtières d'Indonésie et d'Australie) marque une étape décisive dans la prise en compte des connaissances traditionnelles dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques et dans l'évaluation des services écosystémiques du point de vue des populations autochtones. Des travaux ont été engagés pour examiner les mesures et indicateurs de l'état des écosystèmes en vue d'étayer les comptes des écosystèmes à l'aide du système de comptabilité environnementale et économique (SEEA). Afin d'inscrire les services écosystémiques à l'agenda mondial, la question des services écosystémiques a été abordée lors des forums régionaux, notamment lors du Forum régional de l'UICN pour l'Asie à Bangkok, du Forum régional pour l'Océanie à Suva et du Forum régional pour l'Europe, l'Asie du Nord et l'Asie centrale à Bruges, avec des présentations sur les principes d'inclusivité et de mise en œuvre qui pourraient sous-tendre une future politique de l'UICN sur le capital naturel. L'intégration des services écosystémiques dans la priorisation et la gestion des aires protégées a également fait l'objet de discussions et de présentations lors de la Conférence ACES (A Community on Ecosystem Services) organisée au Texas, aux États-Unis ; et des ateliers de suivi sont prévus sur ce thème lors de la conférence mondiale de l'Ecosystem Services Partnership (ESP) qui devait se tenir cette année à Darwin, en Australie.

### **Résilience et transformation socio-écologiques**

Le terme « résilience » s'inscrit pleinement dans les douze principes de l'approche écosystémique, tels que définis par la CDB, pour une gestion équitable, inclusive et holistique. La résilience considère l'apprentissage social comme un processus essentiel pour répondre aux perturbations et faciliter les transformations des systèmes. La transformabilité fait référence à la capacité de modifier fondamentalement un système et de passer à une nouvelle trajectoire de développement lorsque les structures écologiques, économiques ou sociales rendent le système existant intenable. Cela implique notamment de réfléchir aux pratiques de conservation elles-mêmes et de les modifier. La conservation présente de nombreux liens historiques avec le colonialisme, mais aussi avec le développement, envisagé comme projet international à la suite de la Seconde Guerre mondiale. La reconnaissance de ces liens permet de conjuguer sciences sociales et sciences naturelles et d'adopter de nouvelles approches pour répondre aux crises planétaires interdépendantes d'aujourd'hui – la perte de biodiversité, les changements climatiques et les inégalités extrêmes.

Afin d'illustrer l'importance de la résilience dans la conservation des écosystèmes, une série de webinaires sur la résilience et la transformation socio-écologique a débuté en 2021, avec des webinaires en espagnol et en anglais. Un atelier a par ailleurs été organisé à l'Université d'Utrecht en 2024 sur la définition de trajectoires interdisciplinaires d'adaptation et de transition pour un avenir résilient face aux changements climatiques, ceci afin de mieux faire connaître l'importance et l'usage des notions de résilience et de transformation dans la conservation des écosystèmes. Enfin, une publication portant sur l'évaluation socio-écologique et présentant des études de cas sur la transformation dans divers pays et écosystèmes paraîtra en 2025.

### **Écosystèmes côtiers et marins**

Les efforts de conservation des milieux marins et côtiers ont joué un rôle important dans les travaux de la CGE ces dernières années. En collaboration avec le Forum côtier mondial, le Secrétariat de l'UICN et le Bureau régional de l'UICN pour l'Océanie, la CGE a apporté sa contribution à une étude à paraître sur l'état des écosystèmes côtiers dans le monde, sa parution devant avoir lieu avant le Congrès mondial de la nature. Ces travaux prennent en compte les contributions du Groupe thématique sur la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN, du Groupe thématique sur les solutions fondées sur la nature, et de la Commission pour la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN. La CGE a également mené un vaste projet de collaboration pour créer des programmes de gestion de la pêche à long terme à Sumatra et en Australie. Une étude de cas sur les SfN en milieu côtier a en outre été présentée lors du sommet scientifique qui s'est tenu en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2024, mettant l'accent sur des approches innovantes en matière de développement côtier durable. Ces initiatives, dont les contributions apportées au Groupe de travail sur la science de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, reflètent l'engagement permanent de la CGE à faire progresser les solutions scientifiques permettant de protéger et de restaurer les écosystèmes marins et côtiers.

### **Écosystèmes forestiers**

En ce qui concerne les principales réalisations de la période 2021-2025 pour la conservation des forêts, citons notamment un atelier international à Goa, en Inde, sur le rôle de la sylviculture et de la restauration des terres pour parvenir à l'objectif de zéro émission nette, ainsi que l'apport de contributions aux rapports de l'Inde à la CCNUCC ainsi qu'à la stratégie et au plan d'action de Goa pour la biodiversité. La recherche forestière a également été mise en avant lors de notre participation à la conférence 2024 de l'IUFRO, notamment grâce à une présentation sur le stress subi par les mangroves en raison des changements climatiques, ainsi que dans le cadre de publications clés sur la santé des écosystèmes, la dynamique du carbone dans les mangroves, et la restauration des terres basée sur l'agroforesterie. L'organisation d'un atelier consultatif international sur l'objectif net zéro en Asie, la tenue de l'atelier « Pheno CAMs » au Karnataka et la participation à des forums internationaux – tels que la CITES à Genève et la série Climate Action Now à l'IIT Gandhinagar – marquent d'autres étapes importantes. Parmi les engagements régionaux figurait la préparation de la Résolution 7.006 de l'UICN *Conservation des forêts tropicales sèches : déclaration de priorité* (Marseille, 2020) grâce à des ateliers menés en Équateur, au Pérou, en Tanzanie et au Kenya sur la planification forestière et la résilience climatique, en parallèle de sessions FLARE sur les moyens d'existence durables et de la conférence de Halesworth sur le climat. Les travaux de recherche ont donné lieu à des études sur la fonte des glaciers, la modélisation des écosystèmes forestiers et la dynamique du carbone dans les mangroves, réaffirmant l'engagement envers une gestion forestière fondée sur la science, la conservation de la biodiversité et une action climatique inclusive sur tous les continents

### **Steppes holarctiques**

La conservation des steppes holarctiques et la recherche à leur sujet font également partie des travaux de la CGE, notamment en Mongolie, en Asie centrale et en Europe de l'Est. Parmi les principales initiatives en 2024 figuraient l'organisation du forum sur la restauration et la gestion durable des steppes du plateau mongol, ainsi que la co-organisation de la Conférence sur les prairies eurasiennes à Bolzano, en Italie. Des ateliers sur le terrain se sont penchés sur les enjeux majeurs, tels que la mobilité dans les écosystèmes de steppes de Mongolie ou encore l'évaluation de la dégradation de la plaine d'inondation de la rivière Tuul. Des contributions ont été apportées aux processus politiques internationaux, tels que la COP14 de la CMS, en Ouzbékistan, qui s'est concentrée sur la conservation des espèces migratrices, et la réunion régionale de BirdLife International au Kazakhstan, lors de laquelle a été présentée l'initiative de restauration de l'Altyn

Dala. La recherche a progressé, la végétation de la région du Gobi-Altai en Mongolie ayant été cartographiée et plusieurs publications à fort impact ayant analysé les profils de biodiversité des steppes, les impacts du pâturage et la dynamique des incendies. L'année 2023 a été marquée par l'organisation de la Conférence sur les prairies eurasiennes a été organisée en Espagne, la participation au congrès de l'IAVS en Australie, ainsi que par la publication de 11 articles scientifiques. Des membres ukrainiens de la Commission ont documenté les impacts de la guerre sur les habitats protégés des steppes, tandis que les projets en cours ont été élargis à la Chine, au Kazakhstan et à la Mongolie. Ces efforts collectifs – qui englobent la recherche écologique, l'engagement politique et la conservation sur le terrain – ont renforcé la compréhension et la protection de ces écosystèmes de prairie essentiels, dans un contexte de changements climatiques et de pressions liées à l'utilisation des terres.

### **Écosystèmes de montagne**

D'importants progrès ont été accomplis pour la conservation des écosystèmes de montagne, une attention particulière ayant été apportée au savoir autochtone et à la dynamique entre les êtres humains et leur environnement. Deux publications officielles de l'UICN, *Critical approaches to gender in mountain ecosystems* (Approches critiques de la dimension de genre dans les écosystèmes de montagne, publié en 2021) et *What Can Communities Teach Us? Indigenous and Local Knowledge for Mountain Ecosystems* (Que peuvent nous apprendre les communautés ? Le savoir autochtone et local au service des écosystèmes de montagne, paru en 2023), nous donnent deux exemples de la façon dont la conservation des écosystèmes de montagne est vitale non seulement pour la biodiversité, mais aussi pour la préservation des cultures et des connaissances traditionnelles. Le premier ouvrage a été présenté lors du webinaire « Les femmes déplacent des montagnes pour s'adapter aux changements climatiques » (Union interparlementaire et programme Adaptation en altitude), tandis que les conclusions de ces deux rapports sur le genre et le savoir autochtone ont également été partagées l'année dernière à l'occasion de l'événement « Exploring Critical Perspectives on Climate Security » qui s'est tenu à l'université de Cambridge. Enfin, les travaux menés sur les disparités entre les genres dans les régions montagneuses rurales ont été présentés lors du Status of Women Forum organisé par le Comité sur les partenaires non gouvernementaux des Nations Unies à New York. Des contributions ont par ailleurs été apportées au rapport de la CPEES intitulé *Planet on the Move: Reimagining Conservation at the Intersection of Migration, Environmental Change, and Conflict* (Une planète en mouvement : repenser la conservation à la croisée des migrations, des changements environnementaux et des conflits), diffusant les cadres de savoir autochtone auprès de publics plus larges et faisant le lien entre les pratiques locales et les stratégies mondiales de conservation.

### **Écosystèmes de tourbières**

La conservation des tourbières a connu des avancées majeures, avec une participation active à des forums politiques de haut niveau, dont le laboratoire d'innovation des Nations Unies sur les solutions climatiques et un atelier d'experts de la Commission européenne sur la culture du carbone, où la restauration des tourbières a été présentée comme une SfN clé. Lors du sommet international sur les marchés du carbone, des discussions cruciales ont permis de faire progresser les mécanismes de financement dédiés à la conservation des tourbières. Le lancement d'un pavillon virtuel consacré aux tourbières lors de la COP29 de la CCNUCC à Bakou a offert une plateforme innovante pour le partage des connaissances mondiales sur les tourbières. Parmi les importantes avancées scientifiques de cette période, notons des contributions à la toute première *Évaluation mondiale des tourbières : L'état des tourbières dans le monde* ainsi qu'au *Peatland Code* (Code tourbières). Un court-métrage intitulé « The Most Important Plant in the World » (La plante la plus importante au monde) et une série de webinaires techniques faisant le lien entre biodiversité des tourbières et résilience des écosystèmes ont également été présentés lors d'événements et de forums internationaux. Ces efforts, qui englobent les domaines de la science, de la politique et de la sensibilisation du public, ont permis de mettre en avant l'importance des tourbières et des initiatives de conservation dans les agendas mondiaux du climat et de la biodiversité.

### **Écosystèmes de zones humides**

En 2022, la COP14 de la Convention de Ramsar a vu la parution de l'ouvrage *Wetlands and People at Risk* (Les zones humides et les populations à risque), qui soulignait l'importance des relations êtres humains-zones humides pour la conservation des écosystèmes de zones humides. Par ailleurs, le Groupe de spécialistes des écosystèmes de zones humides de la Commission a été partenaire de l'Enquête mondiale sur les zones humides 2024, en collaboration avec la Society of Wetland

Scientists (SWS) et le Wildfowl & Wetlands Trust (WWT). Il sera également l'une des organisations partenaires de l'Enquête mondiale sur les zones humides 2026.

Les membres de la Commission ont présenté la stratégie de l'UICN pour la biodiversité des eaux douces lors de la COP29 de la CCNUCC à Bakou et ont contribué au rapport d'enquête participative 2024, dont la parution est prévue en 2025. La Commission a également appuyé l'élaboration du projet de motion « Mise en œuvre d'une approche au niveau du paysage aquatique pour la conservation et la gestion des écosystèmes d'eau douce et d'eau salée », à soumettre au Congrès mondial de la nature 2025, et a contribué au Groupe de travail sur les zones humides climato-intelligentes et la gestion des rétroactions liées aux gaz à effet de serre, sous la direction de l'Environmental Defense Fund. Ces travaux ont conduit à la préparation du manuscrit *Climate-Smart Wetlands: Disrupting the Methane Feedback Loop-Maintaining the Climate Value of Wetlands in a Warming World* (Des zones humides climato-intelligentes : Briser la boucle de rétroaction du méthane – Préserver la valeur climatique des zones humides dans un monde qui se réchauffe), qui sera publié en 2025.

Les zones humides ont également été mises en avant dans l'agenda international par les membres de la CGE, notamment lors de la réunion de l'UICN qui a permis l'élaboration de la Stratégie pour la biodiversité des eaux douces à Amsterdam et de la réunion annuelle 2024 de la Society of Wetland Scientists à Taïwan, ainsi que lors du *Simposio Mesoamericano para la Conservación de la Biodiversidad y Ecosistemas de Agua Dulce* au Guatemala et du *XI Congreso Argentino de Limnología* en Argentine en 2025.

### **Exploitation minière des fonds marins**

D'importants progrès ont été accomplis pour promouvoir un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins, comme l'indique la Résolution 122. Dans le cadre de ces travaux, la Commission a participé activement aux négociations de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) ainsi qu'à l'atelier de l'AIFM sur l'exploitation minière exploratoire, organisé à Brème par les gouvernements allemand et belge. Cet atelier s'inscrivait dans le cadre des discussions en cours et des travaux intersessions du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins qui visaient à préparer une proposition sur l'exploitation minière exploratoire à soumettre à l'examen de la réunion du Conseil de l'AIFM en mars 2025, à laquelle des membres ont également assisté. Les collaborations ont aussi été approfondies avec le Secrétariat de l'UICN et l'équipe Océans afin de continuer à mettre en avant les risques posés par l'exploitation minière des fonds marins : une session a ainsi été co-organisée lors du Forum des régions marines (Tanzanie, novembre 2024), tout comme plusieurs webinaires d'experts et discussions visant à soutenir le moratoire. Ces efforts ont renforcé la prise de conscience à l'échelle mondiale ainsi que le dialogue politique sur les risques environnementaux posés par l'exploitation minière des fonds marins.

### **Écosystèmes urbains**

En ce qui concerne les écosystèmes urbains, la Commission a joué un rôle crucial au sein de l'Alliance urbaine de l'UICN, notamment grâce à la formation dispensée sur les « Index de nature urbaine » à l'occasion du Forum régional de la conservation de l'UICN pour l'Asie, qui s'est tenu en Thaïlande, et à la production de séances d'information régionales sur le thème « Les villes et la nature » dans six régions du monde, dans le cadre du partenariat Urban Biodiversity Hub.

### **Aquaculture basée sur les écosystèmes**

Les progrès réalisés dans le domaine de l'aquaculture basée sur les écosystèmes comprennent la parution de l'ouvrage *Towards a regenerative Blue Economy: Mapping the Blue Economy* (Vers une économie bleue régénératrice : cartographier l'économie bleue), qui marque une première étape importante dans la cartographie de l'évolution des concepts de l'économie bleue et qui propose une définition et des principes fondateurs pour tous les travaux liés à l'économie bleue, ainsi que la publication du rapport *Understanding and Adapting Ocean Decade Action* (Comprendre et adapter l'action de la Décennie de l'Océan) dans la revue *Anthropocene Science*. Un dialogue de la CGE a par ailleurs réuni des experts en vue d'explorer les stratégies permettant l'adoption des approches écosystémiques dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture. La Commission a également participé à l'atelier régional de renforcement des capacités sur l'accord BBNJ (sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale), renforçant ainsi les liens de gouvernance entre l'aquaculture et la conservation en haute mer.

### **Groupe d'experts sur la pêche**

Sur la période 2021-2025, la CGE a contribué de manière significative à l'avancement des approches écosystémiques en matière de conservation et de gestion des pêches au niveau mondial, menant fréquemment des initiatives en étroite collaboration avec le personnel de la CDB et de la FAO, des experts universitaires et des professionnels de la pêche et de la conservation. Cette période a vu la coproduction de sept publications, dont trois ont été publiées dans des revues à comité de lecture. En 2021, des contributions ont été apportées à un commentaire sur l'approche équilibrée à adopter en matière de prélèvements, ainsi qu'à un examen de la gestion par zone dans les pêcheries d'eau bleue. Cette même année, un rapport a été publié sur l'identification, l'utilisation et l'évaluation des AMCEZ dans la pêche de capture en mer. Deux publications majeures ont vu le jour en 2023 : une analyse approfondie des outils de gestion par zone dans les pêcheries marines et un rapport opportun sur le rôle des pêcheries dans la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité de la CDB. La Commission s'est en outre activement impliquée dans les forums internationaux pour promouvoir la pêche durable et la conservation des ressources marines, comme lors de l'atelier CIEM/GEP-CGE-UICN sur l'essai pratiques et stratégies en matière d'AMCEZ qui a évalué six études de cas issues de l'Atlantique Nord pour examiner la possibilité de considérer les mesures de gestion des pêches comme des AMCEZ dans le cadre des juridictions nationales et régionales, ainsi qu'à l'occasion de grands événements internationaux tels que la Conférence des Nations Unies sur les océans de 2022, les négociations sur l'Accord BBNJ, les réunions du Comité des pêches de la FAO de 2022 et 2024, et les COP15 et COP16 de la CDB, apportant les points de vue de ses experts sur la convergence entre la gestion des pêches et la conservation de la biodiversité grâce à plusieurs événements parallèles.

### **Statut vert des écosystèmes**

D'importants progrès ont été accomplis dans l'élaboration du Statut vert des écosystèmes (SVE), en collaboration avec la Commission pour la sauvegarde des espèces. Un cadre a été mis au point en 2021-2025, une série de 10 ateliers d'experts en 2023-2025 s'étant concentrée sur l'évaluation du potentiel de rétablissement des écosystèmes et des impacts sur la conservation. Les résultats préliminaires d'études de cas relatives à divers écosystèmes ont également été présentés lors de forums internationaux, dont la conférence de la Society for Ecological Restoration de Darwin en 2023, le symposium « From risk to recovery: measuring the status of ecosystems » (Du risque à la restauration : mesurer l'état des écosystèmes) co-animé lors de la conférence de l'Ecological Society of Australia en 2024, un séminaire scientifique organisé à l'Université James Cook, et le Congrès international de biologie de la conservation à Brisbane en 2025, à l'occasion d'un forum et d'un symposium.

### **Cultures oléagineuses**

Les cultures d'huile végétale sont l'un des autres sujets abordés par la CGE. Certaines cultures comme le palmier à huile sont considérées comme une menace pour plus de 300 espèces figurant dans les catégories Vulnérable, En danger ou En danger critique, mais toutes les cultures oléagineuses menacent les espèces lorsqu'elles provoquent le déplacement des écosystèmes naturels. Dans le même temps, certaines cultures, en particulier les cultures de plantes pérennes comme le palmier à huile, le cocotier et l'olivier, peuvent fournir un habitat à certaines espèces. Il est nécessaire d'améliorer les pratiques pour toutes les cultures ; cependant, du fait de leurs rendements variables, les terres doivent être allouées de manière optimale à la production d'huile afin de répondre à la demande croissante. Pour relever ces défis, la CGE s'est attachée, en collaboration avec la Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES) et la Commission pour la sauvegarde des espèces (CSE), à mener des recherches scientifiques afin d'éclairer le débat sur la durabilité des cultures d'huile végétale. Les Commissions ont travaillé ensemble pour appliquer la Résolution 6.061 de l'UICN *Atténuer les effets de l'expansion des plantations et de l'exploitation de palmiers à huile sur la biodiversité* (Hawaï, 2016), qui appelait initialement à une meilleure compréhension scientifique de l'huile de palme et qui a ensuite été élargie pour veiller à ce que les impacts directs de la production d'huile végétale sur la biodiversité d'une part, et ses implications sociales, économiques et environnementales dans leur ensemble d'autre part, soient pris en compte de manière équilibrée. Dans le cadre de ces efforts, le rapport *Explorer l'avenir des huiles végétales* a été publié en 2024 ; il est également disponible en indonésien et en français.

### **Capital naturel**

La CGE et la CPEES ont collaboré pour appliquer la Résolution 7.120 de l'UICN *Vers une politique sur le capital naturel* (Marseille, 2020), qui demandait une politique sur le capital naturel. Pour cela,

elles ont cherché à clarifier les perspectives sur le capital naturel, sa comptabilisation, et la comptabilisation de la biodiversité, et à faire progresser l'élaboration d'une politique de l'UICN sur le capital naturel en identifiant les points de convergence et de divergence au sein de l'UICN.

### **Intégrité écologique**

Parmi les efforts de collaboration intercommissions figure un partenariat avec la CMAP sur l'intégrité écologique, ce terme désignant la capacité d'un écosystème à conserver sa composition naturelle, sa structure et ses fonctions, ainsi que sa capacité à se rétablir après des perturbations. En se concentrant sur les liens qui existent avec d'autres concepts tels que la résilience, la dégradation et l'état des écosystèmes, les Commissions ont apporté des éléments démontrant que les écosystèmes à forte intégrité écologique sont plus résilients, procurent davantage de services écosystémiques, et sont plus susceptibles de favoriser la biodiversité, montrant ainsi comment les écosystèmes peuvent continuer à procurer des avantages essentiels à l'humanité et à l'environnement.

### **Réseau des jeunes professionnels**

Le réseau des jeunes professionnels de la CGE (RJP) est un groupe de jeunes professionnels impliqués dans la gestion des écosystèmes. Ce réseau vise à donner les moyens d'agir aux leaders de demain, en encourageant l'innovation, la collaboration et l'implication des jeunes dans les travaux de la Commission. Sur la période 2021-2025, le réseau des jeunes professionnels a franchi des étapes importantes. Le premier dialogue régional de la CGE en Amérique latine, intitulé « Success Stories of Young Professionals from Central America and the Caribbean » (Témoignages de réussite de jeunes professionnels d'Amérique centrale et des Caraïbes), a été organisé par la région Mexique, Amérique centrale et Caraïbes. Le réseau des jeunes professionnels d'Asie du Sud a par ailleurs collaboré avec l'Institut de recherche forestière du Kerala en Inde pour organiser un atelier mettant en avant les études de cas, les difficultés et les solutions de la région ; cet atelier a été suivi de la réunion du Comité directeur de la CGE en 2023. Le réseau des jeunes professionnels d'Amérique du Sud a participé à l'organisation de la 3<sup>e</sup> Conférence locale des jeunes sur les changements climatiques (LCOYCO3) à Bogota, en Colombie, contribuant aux discussions et aux ateliers sur les actions et politiques innovantes en matière de climat. Le réseau des jeunes professionnels a également renforcé son impact en contribuant à l'élaboration de la Stratégie de l'UICN pour la jeunesse et au plan de travail du Comité consultatif de l'UICN sur la jeunesse, participant aux dialogues du Comité consultatif sur la jeunesse pour renforcer les partenariats intergénérationnels et organisant des activités régionales telles que des webinaires, des podcasts et des réunions. Le réseau a également pris part à des événements internationaux tels que les Forums régionaux de la conservation, renforçant ainsi son rôle dans la promotion du leadership des jeunes dans le cadre des efforts de conservation planétaires.

### **Régions**

Entre 2021 et 2025, la CGE s'est attachée à favoriser une mobilisation mondiale à travers des actions locales, régionales et nationales. Sur six continents, les membres ont animé des ateliers, des webinaires, des évaluations, des débats et des actions de plaidoyer politique à l'échelle mondiale. En conjuguant cadres mondiaux et approches régionales et locales, la Commission a renforcé la résilience des écosystèmes, fait la promotion des SfN et donné aux parties prenantes les moyens de relever les défis environnementaux. La Commission a facilité le dialogue et l'action interdisciplinaires, veillant à ce que la gestion des écosystèmes reste ancrée dans des domaines à la fois scientifiques et pratiques dans des contextes divers.

### **Amérique du Nord**

En Amérique du Nord, la Commission s'est attachée à prendre contact avec des groupes professionnels, tels que l'American Society of Landscape Architects, et le Comité national de l'UICN, ainsi qu'à renforcer la collaboration interne entre présidents régionaux et responsables thématiques afin d'améliorer l'apprentissage entre pairs, en particulier dans les domaines de la restauration des écosystèmes et des SfN. La Commission a pris une part active à plusieurs forums clés, notamment lors des Forums régionaux de la conservation de l'UICN aux États-Unis et au Canada, afin d'évaluer les efforts de conservation, d'affiner les priorités régionales et d'aligner les stratégies sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal pour les deux décennies à venir.

### **Mexique, Amérique centrale et Caraïbes**

Au Mexique, en Amérique centrale et dans les Caraïbes, la CGE a joué un rôle actif dans l'organisation de webinaires et de formations, animant un cours au Guatemala sur le Standard mondial de l'UICN pour les SfN ainsi qu'un webinaire sur la typologie des écosystèmes en collaboration avec le Bureau régional de l'UICN pour le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes. Elle a également effectué une présentation sur la restauration écologique lors de la conférence nationale du Costa Rica. Le réseau régional des jeunes professionnels a organisé plusieurs dialogues de la CGE, mettant en avant les contributions et l'implication des jeunes dans la conservation et l'action climatique. Les membres de la région ont par ailleurs réalisé une auto-évaluation du Standard pour les SfN pour le projet Résilient Atilplano au Guatemala et participé au Forum régional de la conservation de l'UICN, qui comprenait des sessions et des ateliers. Le réseau des jeunes professionnels a contribué de manière active en participant à diverses sessions et expositions. Le réseau régional des jeunes professionnels a en outre pris part à un événement sur les aires protégées et conservées d'Amérique latine et des Caraïbes, collaborant avec les peuples autochtones et les gardes forestiers pour mettre en avant les efforts de conservation inclusifs.

### **Europe occidentale**

En Europe occidentale, les membres de la Commission ont collaboré avec l'International Association for Society and Natural Resources (IASNR) lors de leur conférence européenne à Berlin afin de promouvoir l'UICN et d'explorer les possibilités de partenariats. Ils ont en outre organisé le tout premier webinaire de la région sur le réensauvagement en 2023 et participé activement au Forum régional de la conservation pour l'Europe à Bruges, mettant en avant les contributions de la CGE aux efforts de conservation.

### **Asie du Sud**

En Asie du Sud, les efforts de la CGE ont visé à adapter l'action climatique à l'échelle locale, notamment en sensibilisant les autorités locales aux SfN pour des villes résilientes. Plusieurs ateliers ont été organisés sur le thème de la Liste rouge des écosystèmes et les SfN, sur le rôle des aires protégées pour la conservation de la biodiversité, ainsi que sur les écosystèmes de montagne. Par ailleurs, le blog et le magazine du réseau, *Harnessing Nature*, ont mis en avant les contributions des membres. Des webinaires réguliers ont mis en valeur les efforts de conservation régionaux, et les membres ont publié plus de 30 articles de recherche. Le Standard mondial de l'UICN pour les SfN a en outre été traduit dans sept langues de la région.

D'importants progrès ont par ailleurs été accomplis en ce qui concerne les évaluations de la Liste rouge des écosystèmes dans la région, celles-ci ayant couvert les mangroves, les marais à *Myristica* (Inde) et les forêts tempérées de chênes et de pins (Inde). Une feuille de route, alignée sur le Cadre mondial de la biodiversité, a également été publiée pour guider les évaluations de la santé des écosystèmes en Inde. La région a également participé au Forum régional de la conservation de l'UICN pour l'Asie, soulignant le rôle de la Commission pour les solutions climatiques. Le réseau régional des jeunes professionnels a organisé un atelier au Kerala en 2022 et coorganisé une conférence à New Delhi, en Inde, afin de favoriser la collaboration entre régions.

### **Asie centrale**

En Asie centrale, la Commission s'est attachée à faire progresser les SfN en faisant traduire en persan le Standard mondial de l'UICN pour les SfN. La région a participé de manière active aux réunions nationales ainsi qu'à des webinaires sur la restauration des écosystèmes ; elle a organisé des formations pour renforcer les capacités à cet égard et a préparé une proposition d'atelier à venir sur les aires protégées et la conservation de la biodiversité d'un point de vue géospatial.

### **Asie du Nord-Est**

En Asie du Nord-Est, la Commission a cherché à renforcer les capacités régionales en dispensant une formation sur l'évaluation intégrée des services écosystémiques à Taiwan. Elle a également contribué à des discussions de haut niveau sur le développement durable lors du Forum international sur le développement durable de l'écologie et de l'environnement à Xinjiang, en Chine, puis a participé à la Conférence internationale sur la résilience des systèmes socio-écologiques des prairies à Pékin, marquée par le lancement d'un livre.

En Chine, les évaluations nationales de la Liste rouge des écosystèmes ont également été entamées, et des travaux de recherche menés en collaboration avec The Nature Conservancy ont permis

d'évaluer le potentiel des écosystèmes de prairies restaurés en termes de piégeage du carbone. Les membres de cette région ont également participé à la CoP16 de la CNULD, co-organisant un événement parallèle intitulé « Restoring Degraded Grasslands to Combat Desertification in Dry Areas » (Restaurer les prairies dégradées pour lutter contre la désertification dans les zones arides), qui mettait en avant des solutions pratiques pour faire face aux difficultés posées par la dégradation des sols.

Les travaux de la Commission en Asie du Sud-Est se sont concentrés sur la mobilisation des communautés et la promotion du tourisme durable, avec notamment l'organisation d'un atelier sur l'hôtellerie et l'écotourisme à l'intention de la communauté du Géoparc de Jerai en Malaisie. La région a également lancé le projet « Greening Malaysia: Love Our Forest I and II » (Rendre la Malaisie plus verte : Aïmons nos forêts I et II), un ensemble d'activités communautaires visant à renforcer la conservation des forêts et la sensibilisation à l'environnement.

### **Asie de l'Ouest**

En Asie de l'Ouest, la CGE s'est activement impliquée dans les efforts de planification de la conservation régionale et le renforcement des capacités, en participant notamment au Forum régional de la conservation de l'UICN pour l'Asie occidentale à Riyad et en contribuant aux discussions stratégiques sur les priorités environnementales. Une importante réunion de planification a été organisée entre la Présidente de la CGE et la direction du Bureau pour l'Asie occidentale afin d'aligner les efforts de conservation sur les besoins de la région. Une formation sur la Liste rouge des écosystèmes a en outre été dispensée au personnel de la réserve naturelle royale du roi Salman d'Arabie saoudite. La région a également soutenu la traduction en arabe du Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature et des lignes directrices pour l'application de la LRE.

### **Afrique centrale et occidentale**

En Afrique centrale et occidentale, la CGE a fait preuve d'un fort leadership régional en matière de gouvernance forestière et de renforcement des capacités lors d'un forum de haut niveau sur les forêts co-organisé par la COMIFAC, l'UICN et le PNUE à Yaoundé, au Cameroun. Les efforts de collaboration ont également permis une conférence sur les systèmes de gestion environnementale au Congo-Brazzaville, co-organisée avec l'ONG TUNGA, des sessions de renforcement des capacités en matière de restauration des écosystèmes, animées par la SER et la CGE, ainsi que l'apport d'une expertise au forum FLARE à Nairobi, où une table ronde sur les moyens d'existence résilients basés sur les forêts a été organisée en partenariat avec le Centre international de recherche en agroforesterie.

### **Afrique du Nord**

L'Afrique du Nord a contribué de manière significative à la conservation des écosystèmes grâce au partage des connaissances et à la recherche, comme en témoigne la publication d'une étude collaborative sur la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN et ses applications pour la gestion des aires protégées en Afrique. Cette étude renforce la base scientifique qui permet la prise de décisions en matière de conservation. Les forums internationaux ont été marqués par une forte participation : le symposium sur la LRE a été organisé lors du Congrès international de biologie de la conservation (ICCB, 2023) à Kigali, au Rwanda, des présentations ont été données à l'occasion de celui-ci, et les méthodologies LRE ont été présentées lors de la conférence FLARE 2023 à Nairobi, au Kenya.

La région a également participé au Forum régional de la conservation de l'UICN pour l'Afrique, soulignant le rôle de la CGE et de la Liste rouge des écosystèmes dans les stratégies de conservation africaines, tandis que l'article *IUCN Red List of Ecosystems: Mangroves of the Red Sea and Gulf of Aden* (Liste rouge des écosystèmes de l'UICN : les mangroves de la mer Rouge et du golfe d'Aden) a fourni des données essentielles sur ces écosystèmes côtiers vulnérables.

### **Océanie**

En Océanie, la Commission s'est efforcée de renforcer son réseau régional de conservation en créant un partenariat avec le Comité australien de l'UICN, la CMAP et le Bureau régional de l'UICN aux Fidji en vue de préparer un atelier sur la restauration des écosystèmes, qui mette spécifiquement l'accent sur la cible 2 du Cadre mondial de la biodiversité, à Canberra, en Australie. Les efforts de collaboration ont également consisté à soutenir le Bureau régional de l'UICN aux Fidji pour faire avancer le projet d'orientations sur les solutions fondées sur la nature dans le Pacifique, afin de veiller à ce que les approches adoptées soient adaptées aux écosystèmes insulaires, et à concevoir avec le

réseau des jeunes professionnels de la CMAP de l'UICN un événement parallèle destiné aux jeunes professionnels dans le cadre du Forum régional de la conservation pour l'Océanie aux Fidji, auquel les membres de la région ont participé de manière active.